



Inde
Népal
Sri Lanka

**Une famille de réfugiés
accueillie au camp de
Sanischare, au Népal, achève de
préparer sa réinstallation dans
un autre pays.**



Asie du Sud

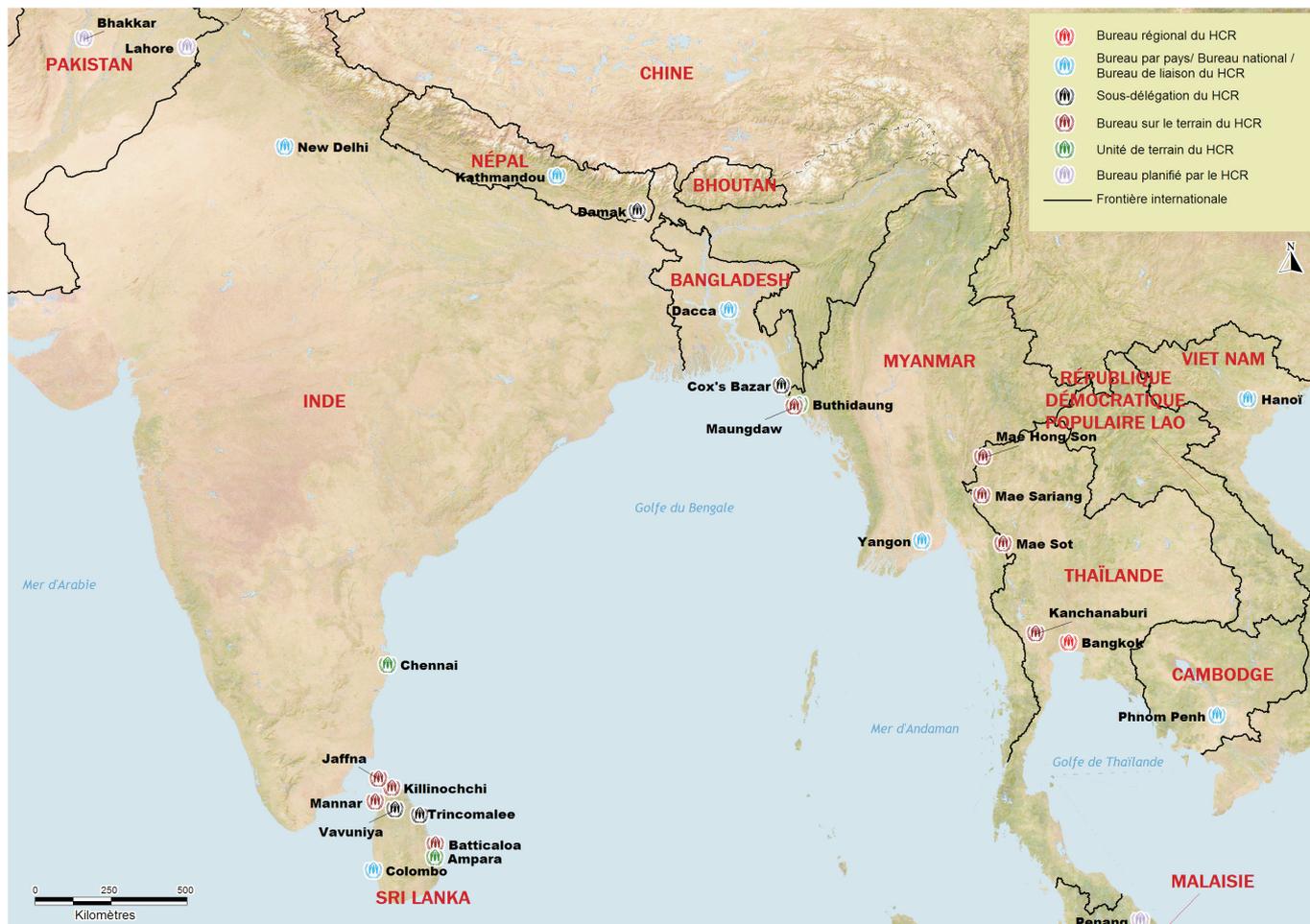
| Environnement opérationnel |

À Sri Lanka, le Gouvernement a déclaré en mai 2009 la fin des opérations militaires menées dans le nord du pays, mettant ainsi un terme à 26 ans de guerre civile. L'arrêt des hostilités a ouvert la voie au retour volontaire des réfugiés et des déplacés internes, bien que quelques obstacles majeurs persistent. Le nord de Sri Lanka abrite actuellement quelque 260 000 personnes nouvellement déplacées. Celles-ci vivent pour la plupart dans des camps fermés du district de Vavuniya, mais également dans les districts de Mannar, Jaffna et Trincomalee. De plus, quelque 300 000 déplacés de longue date, dont certains ont quitté leur région d'origine depuis 1990, attendent toujours des solutions durables à leur sort.

En Inde, la sécurité demeure un sujet de préoccupation majeur depuis les attentats terroristes perpétrés à Mumbai en 2008 et d'autres incidents à caractère insurrectionnel. Bien que l'Inde demeure un pays relativement accessible pour les demandeurs d'asile, l'inquiétude de la population face à la présence d'un nombre croissant d'étrangers et l'adoption de nouvelles lois anti-terrorisme appellent une étroite surveillance du respect du droit d'asile.

Au Népal, des étapes décisives ont été franchies dans le processus de paix avec la signature d'un accord de paix global en novembre 2006 et l'élection d'une Assemblée constituante en avril 2008. Plusieurs obstacles continuent toutefois d'entraver le retour à une stabilité durable, avec la persistance de tensions politiques et d'une situation économique précaire.

En mai 2009, le Gouvernement dirigé par les maoïstes a quitté le pouvoir et un nouveau Gouvernement de coalition a été formé. S'ils demeurent représentés au sein de l'Assemblée constituante, les maoïstes ne détiennent plus de postes ministériels. Au niveau local, les rivalités politiques ont freiné la remise sur pied des organismes gouvernementaux (devenus inactifs durant la guerre), ce qui a gravement entravé l'accès des populations rurales aux services publics.



Stratégie

En Inde, le HCR a confié en 2009 l'enregistrement des personnes déplacées à l'un de ses partenaires d'exécution, tout en assurant le suivi et la supervision. L'Organisation continuera de procéder à la détermination du statut de réfugié, ce qui nécessitera un renforcement des effectifs concernés.

Les priorités stratégiques du HCR dans ce pays seront les suivantes : assurer de manière rapide et efficace la protection internationale des réfugiés et des demandeurs d'asile ; mettre en place des mécanismes fiables pour la détermination du statut de réfugié ; favoriser l'intégration sur place des personnes pouvant obtenir la nationalité indienne. De plus, l'Organisation facilitera le rapatriement librement consenti et utilisera la réinstallation comme moyen de protection stratégique.

Le HCR s'efforcera également d'améliorer les conditions de vie des réfugiés urbains, et notamment des personnes qui ont des besoins particuliers, en améliorant leur autosuffisance et leur accès à des moyens de subsistance.

Au Népal, le HCR incitera les nouveaux dirigeants à rechercher des solutions durables au sort de tous les réfugiés. Sa stratégie poursuivra trois objectifs : (i) la réinstallation à grande échelle des réfugiés bhoutanais ; (ii) la promotion de solutions durables pour les réfugiés urbains de longue date, et notamment la réinstallation des personnes ayant des besoins spécifiques ; (iii) l'amélioration de la protection des réfugiés présents depuis longtemps dans le pays.

À Sri Lanka, la stratégie du HCR pour 2010 mettra l'accent sur le retour volontaire des déplacés. Pour ce faire, l'Organisation dispensera une aide au retour sous la forme d'articles non alimentaires et d'une assistance élémentaire en matière d'abris. Le suivi de la protection dans les zones de retour constituera une priorité stratégique. Le HCR et ses partenaires de protection organiseront des visites de repérage et surveilleront le retour et le

relogement des déplacés, ainsi que les conditions de vie dans leurs nouveaux lieux de résidence. L'aide en matière d'abris sera coordonnée avec d'autres acteurs.

Afin d'assurer la viabilité des retours, l'Organisation mettra en œuvre des projets à impact rapide pour reconstruire les infrastructures et les organisations communautaires et procurer des moyens de subsistance. Le HCR continuera également à faciliter le rapatriement au cas par cas des Sri-Lankais originaires du nord et de l'est de l'île qui ont trouvé asile en Inde. Certains rapatriés auront besoin d'une assistance pour trouver des moyens d'existence et réparer ou reconstruire leur logement.

Contraintes

Les principales contraintes auxquelles le HCR est confronté en Inde concernent le respect des droits sociaux et économiques des réfugiés et des demandeurs d'asile. Bien que le principe de non-refoulement continue d'être respecté pour les détenteurs de certificats remis par le HCR, d'autres problèmes de protection se posent, en raison notamment de l'absence de cadre législatif national relatif à l'asile.

Au Népal, l'instabilité politique et la violence sporadique qui troublent toute la région orientale continueront de contrarier les activités opérationnelles du HCR. Bien que son personnel continue généralement d'avoir accès aux camps, les attaques spontanées entravent les déplacements de ses partenaires, empêchent les réfugiés d'assister aux entretiens à Damak et risquent de retarder les activités d'assistance.

De plus, la présence des réfugiés est perçue comme une menace pour l'environnement et pour les moyens d'existence de la population locale. Convaincus que les services dispensés dans les camps sont meilleurs que ceux dont ils bénéficient, les autochtones nourrissent un certain ressentiment à l'égard des réfugiés. Le HCR et ses partenaires continueront donc à coopérer avec le

Gouvernement, les réfugiés et la société civile pour mettre en œuvre des projets destinés à améliorer les relations entre les réfugiés et la communauté d'accueil.

À Sri Lanka, l'un des principaux obstacles à un retour rapide des déplacés sera le rythme de progression du déminage et de la réception d'attestations de faibles risques liés aux mines. Certaines régions de Jaffna et de l'est du pays resteront considérées par les autorités comme des zones de haute sécurité, ce qui empêchera certains déplacés d'y retourner. Dans le nord, un grand nombre de déplacés sont privés de leur liberté de mouvement, en particulier à Vavuniya, ce qui entraîne de graves problèmes de protection. L'accès du personnel humanitaire (et en particulier des ONG) aux zones de retour devrait également être s'avérer difficile et exigera une implication plus directe du HCR.

Opérations

Les opérations du HCR au **Népal** et à **Sri Lanka** sont décrites dans des chapitres séparés.

À la fin de l'année 2008, l'Inde accueillait quelque 11 200 réfugiés reconnus par le HCR. La majorité d'entre eux sont originaires d'Afghanistan (75 pour cent), du Myanmar (17,5 pour cent) et de Somalie (4,3 pour cent). Le pays abrite également des Palestiniens en provenance d'Iraq (1,2 pour cent), ainsi que des Iraquiens (1 pour cent). L'année 2009 a été marquée par une forte augmentation du nombre de demandeurs d'asile se présentant auprès de l'Organisation.

En 2010, de nouveaux systèmes seront mis en place pour l'enregistrement et la détermination du statut de réfugié, afin de faire face au nombre croissant d'arrivées. Comme ces deux dernières années, le HCR tentera d'obtenir la naturalisation des hindous et des sikhs originaires d'Afghanistan, ainsi que la réinstallation des Afghans de souche, réfugiés de longue date,

et des personnes dont la protection ne peut être assurée en Inde.

Le HCR étendra ses contacts avec les communautés réfugiées, à la fois directement et par le biais de ses partenaires d'exécution. Le Centre de protection des femmes pour les réfugiées du Myanmar et des outils similaires à l'intention d'autres réfugiés constituent des éléments essentiels de cette stratégie.

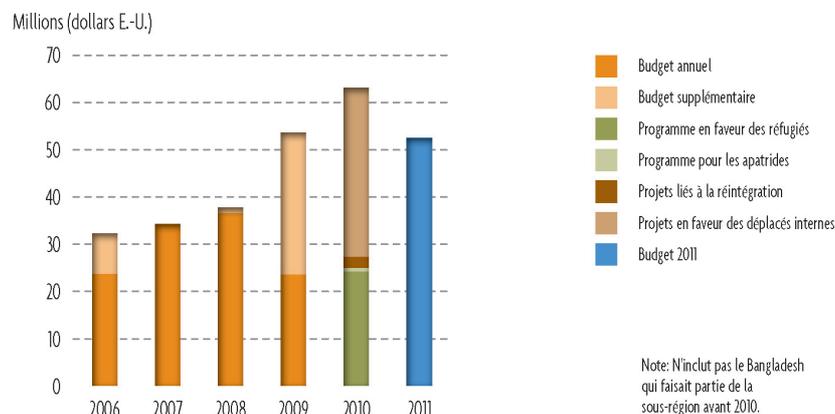
Des enquêtes approfondies seront menées afin de répondre aux attentes des personnes ayant des besoins spécifiques et d'élaborer des approches adaptées pour les aider à améliorer leur autosuffisance. Le Gouvernement ayant accepté d'accorder aux réfugiés et aux demandeurs d'asile l'accès aux soins de santé élémentaires et à l'enseignement primaire, l'Organisation encouragera ces populations à profiter de ces services. Par ailleurs, elle leur fournira des interprètes, les aidera à obtenir des documents officiels tels que des certificats de naissance et des affidavits, proposera des cours de hindi pour enfants et pour adultes et dispensera des leçons de rattrapage pour aider les élèves à rejoindre le système éducatif national.

Enfin, la situation à Sri Lanka sera suivie avec attention, afin de savoir dans quelle mesure les Sri-Lankais réfugiés en Inde sont désireux de regagner leur pays avec l'aide du HCR.

Informations financières

Le budget du HCR en Asie du Sud a connu une progression régulière au cours des trois dernières années pour faire face à l'augmentation des besoins. Parmi les nouveaux projets figurent le perfectionnement des systèmes d'enregistrement et de détermination du statut de réfugié en Inde, un plus grand nombre d'activités de réinstallation et l'amélioration des conditions de vie dans les camps au Népal, ainsi que l'intervention d'urgence et l'aide au retour des déplacés internes à Sri Lanka.

Budget pour l'Asie du Sud en 2006 – 2011



Budget pour l'Asie du Sud (dollars E.-U.)

PAYS	BUDGET 2009 RÉVISÉ ¹	2010					TOTAL	2011
		PROGRAMME EN FAVEUR DES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS LIÉS À LA RÉINTÉGRATION PILIER 3	PROJETS EN FAVEUR DES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL		
Inde	5 537 152	9 808 728	122 422	0	0	9 931 150	10 000 000	
Népal	13 079 655	13 924 712	154 673	0	0	14 079 385	14 122 600	
Sri Lanka	35 021 472	1 004 587	0	2 413 005	36 330 717	39 748 309	28 500 000	
Activités régionales	100 000	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	53 738 279	24 738 027	277 095	2 413 005	36 330 717	63 758 845	52 622 600	

¹ Inclut les besoins pour les programmes supplémentaires au Sri Lanka d'un montant de 29 965 776 dollars E.-U.